

TÉMOIN À CHARGE

de Billy WILDER

FICHE TECHNIQUE

Titre original : Witness for the prosecution

Pays : USA

Durée : 1h56

Année : 1957

Genre : Policier

Scénario : Billy WILDER, Harry KURNITZ d'après la pièce d'Agatha CHRISTIE

Directeur de la photographie : Russel HARLAN

Décors : Alexandre TRAUNER

Musique : Matty MALNECK – Chanson *I may never go home anymore* de Jack BROOKS et Ralph Arthur ROBERTO

Production : United Artists

Distribution : Carlotta Films

Interprètes : Tyrone POWER (Leonard Stephen Vole), Marlene DIETRICH (Christine, épouse Vole), Charles LAUGHTON (Sir Wilfrid Robarts), Elsa LANCHESTER (Miss Plimsol), John WILLIAMS (Brogan Moore), Henry DANIELL (Mayhew), Ian WOLFE (Carter, le domestique)

Tournage : de juin à août 1957, dans les studios Goldwyn, extérieurs à Londres

Sortie : 19 février 1958

Reprise : 6 août 2003

SYNOPSIS

Le film débute par l'avertissement suivant : « l'auteur décline toute responsabilité quant aux révélations qui vont suivre. Toute vérité n'est pas bonne à dire, encore moins à entendre, surtout par ceux qui n'ont pas encore vu le film. Si vous vous classez dans cette catégorie, tournez la page, il est encore temps. Un lecteur averti en vaut deux et c'est d'ailleurs de doubles, ou de doublures, qu'il s'agit ici. »

Sir Wilfrid Robarts, ténor du barreau londonien, s'est vu conseiller par ses médecins de mettre un terme à une carrière brillante. Néanmoins, quand l'un de ses confrères lui présente Leonard Vole, ancien officier de la RAF, accusé du meurtre de Mrs French, veuve joyeuse et riche qui en avait fait son légataire universel, Sir Robarts renvoie son infirmière à ses chères études et relève le défi : toutes les apparences sont contre Lenoard et Sir Robarts se méfie des apparences. Comme il a raison... Bientôt l'épouse de Vole se manifeste et vole la vedette à son mari, qu'elle dit n'avoir épousé que pour quitter l'Allemagne. Contre toute attente, elle va jusqu'à l'accuser du meurtre de Mrs French. La cause serait entendue si Sir Robarts n'entraît en possession de lettres d'une inconnue. Elles ont été adressées par Mrs Vole à son amant, et il y est question de se débarrasser de Vole... Le jury voue alors Mrs Vole aux gémonies et acquitte le malheureux Leonard... qui se précipite dans les bras d'une jeune femme qui a assisté au procès sans dire un mot. Et tout s'éclaire pour Sir Robarts abasourdi : à ce moment, Mrs Vole s'approche de Leonard pour lui dire sa joie que son stratagème (écrire de fausses lettres pour le disculper) ait réussi et qu'il soit libre : mais lui n'a d'yeux que pour sa maîtresse. Mrs Vole ne le supporte pas. Elle tue son mari.

AUTOUR DU FILM

Note

Le film est tiré d'une pièce d'Agatha Christie qui obtint un gros succès à Londres et à Broadway. Wilder choisit Kurntiz comme co-scénariste parce qu'il était anglophile et avait écrit plusieurs nouvelles policières. Le film fut un gros succès aux USA et rapporta 3 millions de dollars. En France, ce fut un succès très moyen : 1 211 000 spectateurs, alors que la même année *Les dix Commandements* de Cecil B. de Mille firent plus de 14 millions d'entrées et *Les Amants* de Louis Malle, 2 500 000.

Le réalisateur et les principaux acteurs

- Billy Wilder (1906-2002)

Né à Sucha, Autriche-Hongrie (aujourd'hui en Pologne), il gagne Berlin, où il travaille comme journaliste, puis scénariste à la UFA. Ses origines juives lui font quitter l'Allemagne en 1933 pour la France où il réalise un film *Mauvaise Graine*, 1934, avec Danièle Darrieux. Puis il part à Hollywood, qui l'emploie d'abord comme scénariste, poste où il se taille une belle réputation, le plus souvent dans la comédie (1935-1941).

Il obtient alors de réaliser ses propres scénarios, ce qu'il fait de 1942, *Uniformes et jupons courts*, jusqu'à *Buddy Buddy*, son dernier film en 1981. Après une série de drames à l'atmosphère noire, parfois cynique et misanthrope, (*Assurance sur la mort*, 1944 ; *Le Poisson*, 1946 ; *Boulevard du Crépuscule*, 1950) ; il retourne à son genre de prédilection, la comédie. Certaines jouent sur le travestissement et les références sexuelles : *Uniformes et jupons courts*, *Sept ans de réflexion*, 1955, *Certains l'aiment chaud*, 1959, avec Marilyn Monroe, son plus grand succès commercial, *Irma la douce*, 1963, *Embrasse-moi vite idiot*, 1964. D'autres développent une veine sentimentale, voire romantique : *Ariane*, 1957, *La Garçonnière*, 1960, *Avanti*, 1972.

Dans des registres variés à traits parfois appuyés, son œuvre nous fait, « avec une grâce perverse, le portrait d'une humanité coupable, mais vivante » (Alain Masson).

Témoin à charge n'est pas un des films les plus célèbres de son auteur, ni un des plus estimés. Cependant le personnage de l'accusé Leonard Vole se révèle être un vaurien nu, comme beaucoup d'être dépeints par Wilder, par le sexe et l'argent. Et les détails et aménagements satiriques et comiques, très nombreux, sont typiques de notre réalisateur.

- Tyrone Power (1913-1958)

Beau et doué de prestance, il fut à partir de 1936 un des plus célèbres « jeunes premiers » d'Hollywood, presque toujours pour le studio 20th Century Fox : *L'Incendie de Chicago*, 1938, *Le Signe de Zorro*, 1940, *Le Charlatan*, 1947, *Capitaine de Castille*, de Henry King, 1947. Epoux de l'actrice française Annabella (1939-1948).

Témoin à charge est son dernier film ; il meurt le 15 novembre 1958, à Madrid, lors du tournage de *Salomon et la reine de Saba* ; le réalisateur King Vidor le remplacera par Yul Brynner (1959).

- Marlene Dietrich (1901-1992)

Actrice de revue, elle joue dans le cinéma muet à partir de 1922, et devient célèbre avec son personnage de femme fatale dans *L'Ange bleu* (*Der Blaue Engel*, 1930) de Joseph Von Sternberg. Pour le même réalisateur, elle crée un personnage mythique de femme artificielle, fascinante et inaccessible : *Morocco*, 1930, *Agent X 27* (1931), *Shanghai Express* (1932), *L'Impératrice rouge* (1934), *La Femme et le pantin* (1935).

Par la suite, elle a du mal à se renouveler, sa carrière décline malgré quelques beaux films (*Le grand Alibi*, Hitchcock, 1950, *L'Ange des Maudits*, Fritz Lang, 1952) et elle se tourne vers le tour de chant ; installée à Paris après 1945, elle y meurt en 1992, devenue une légende vivante. Elle avait déjà joué pour Billy Wilder dans *la Scandaleuse de Berlin*, 1948.

- Charles Laughton (1899-1962)

Monstre sacré du théâtre anglais, il fit une carrière intermittente mais brillante au cinéma : *La Vie privée d'Henri VIII* (A. Korda, Grande-Bretagne, 1933), à Hollywood : *Les Révoltés du Bounty* (F. Lloyd, 1935), *Quasimodo* (W. Dieterle, 1939), *Le Procès de Paradine* (A. Hitchcock, 1947), *Tempête à Washington* (Otto Preminger, 1962).

En 1955, il réalise un film unique – à tous les sens du mot : *La Nuit du chasseur*, fable étrange, vénéneuse et fascinante. Elsa Lanchester, qui joue son infirmière dans le film, était son épouse à la ville.

PISTES PÉDAGOGIQUES

La dramaturgie

Le ressort dramatique tient tout entier dans cette question : Leonard Vole est-il coupable ou non ? L'intrigue est menée de telle façon que nous sommes tentés de répondre tantôt oui, tantôt non. Les signes contradictoires sont répartis de façon habile, inattendue. Mais cette habileté a son revers : au fur et à mesure que le film se déroule, surtout pour des spectateurs qui possèdent une expérience des intrigues policières, cela sent le procédé de fabrication. Il n'empêche que subsiste une incertitude : de quel côté la balance va-t-elle pencher, de façon définitive ?

Une fois le film terminé, on remarque que certains moments doivent être interprétés autrement que nous les avons perçus au moment où ils se déroulaient. Ainsi Vole joue parfois un rôle, mais nous ne le savions pas. Ainsi Mrs Vole

paraît une femme fatale (Billy Wilder utilise à fond les références au mythe l'*Ange bleu*), alors qu'elle aime sincèrement son mari. Il y avait une sorte de défi, à filmer des choses qui ne sont qu'apparence. Réussite face à la virtuosité de la construction, mais pas ému face aux situations et aux personnages.

Michel Delahaye (*Cinéma 58*, n°26) propose une excellente analyse, surtout pour ce qui consiste à, selon ses termes, « étoffer l'histoire », avec les deux personnages de l'avocat pittoresque (Charles Laughton) et de l'épouse (Marlene Dietrich). Nous renvoyons à son article.

Billy Wilder, parlant de ce film, évoque très souvent l'admiration qu'il a éprouvé face au talent de Charles Laughton : « Laughton est le meilleur acteur avec qui j'ai jamais travaillé... Pendant le tournage de *Witness for the prosecution*, tous les soirs à 6 heures, nous restions un moment ensemble, pour fixer le programme du lendemain. Puis Laughton venait dans mon bureau. Et tout en buvant un verre, il me disait : « La scène que nous allons tourner demain me semble particulièrement importante. J'ai ce monologue. Et il m'est venu une idée. Que diriez-vous de... ? » Et il commençait à me jouer la scène. C'était brillant... Le lendemain matin, il me proposait encore autre chose, et c'était encore mieux que la veille ! Laughton pouvait fouiller dans son talent comme un enfant comblé dans un coffre à jouets qui déborde. » (Billy WILDER – *Mémoires* – R. Laffont, 1993)

Conclusion

Il s'agit d'un film solide et brillant. Cet adjectif peut s'appliquer à certains dialogues qui méritent d'être relevés (ex : Vole : « – En Angleterre, on ne condamne pas les innocents. » Sir Alfred : « – Oui, enfin, disons que nous essayons de ne pas en faire une habitude. »).

Les réserves qu'il inspire tiennent à sa nature, déjà évoquée, de « policier à suspense ». Ce type de film ne fonctionne qu'une fois. A la deuxième vision, le charme est rompu.

TÉMOIN A CHARGE

LE présumé coupable inondé soudain d'innocence et le plus anodin, voire le plus candide des personnages du roman noir est tout à coup de la plus sinistre des culpabilités : voilà l'astucieuse trouvaille en fonction de quoi sont bâtis 99 pour 100 des romans policiers dits classiques, en fonction de quoi est classiquement bâti TÉMOIN A CHARGE, roman d'Agatha Christie (que je n'ai pas lu) et TÉMOIN A CHARGE (que par contre j'ai vu).

Mais une fois trouvée la trouvaille, et puisqu'une trouvaille, même astucieuse, ça ne peut faire à soi seul ni un roman ni un film, il reste : 1° à la justifier et la bien amener ; 2° à donner à l'œuvre ainsi bâtie un aspect « humain » destiné à l'étoffer quelque peu et à faire oublier ce qu'a de simpliste le procédé selon lequel elle fut conçue.

Pour ce qui est de TÉMOIN A CHARGE, le trouvaille est, dans le genre, excellente : trouvaille à tiroirs dont les éléments emboîtés les uns dans les autres surgissent au moment voulu comme diables de leur boîte, et qui utilise assez heureusement les deux mamelles sus-nommées du roman policier (dit classique) puisque l'innocence du présumé coupable et la culpabilité du faux innocent sont ici — suprême adresse — le fait du même personnage.

Quant à étoffer l'histoire, les petits ennuis de l'avocat sont là pour ça. C'est donc en l'occurrence Charles Laughton qui se charge du côté « humain » : il y faut naturellement de l'étoffe, mais ça, il en a. Il crée consciencieusement un étonnant personnage d'avocat bougon et cacochyme ce qui donne lieu à d'innombrables effets de pilules, de seringue, d'infirmière et d'ascenseur, auxquels il se devait bien entendu — et là-dessus on peut lui faire confiance — de donner le maximum d'efficacité.

Ayant ainsi conféré à Laughton le rôle dans lequel, tel qu'en lui même encore, la foule s'attendait à le

retrouver, il s'agissait pour Billy Wilder — qui collabora au scénario — d'en faire autant pour Marlène Dietrich.

Un zeste d'ange bleu — de la cruauté, de la passion, un peu d'Allemagne et de chanson, un peu d'érotisme aussi à l'occasion — de tout cela un peu et le tour est joué, le compte y est : ça donne effectivement Marlène.

Eh oui ! Mais le plus curieux c'est que si, dans le premier cas, en voulant nous donner du *laughton* on ne nous a bien donné que du *laughton* ; dans le second, en nous donnant du *marlène* on nous a aussi donné beaucoup plus, c'est-à-dire Marlène.

Marlène : son inoubliable voix, son inoubliable dégainé ; une Marlène qu'on sent d'ailleurs n'être guère à l'aise au milieu du froid exercice de style que constitue le film, mais dont il restera cependant, gainée de noir, une équivoque silhouette à l'accordéon.

Froid exercice de style ? peut être, encore que « style » soit beaucoup dire en ce cas.

Si pourtant le film parvient à n'être pas ennuyeux — bien loin de là — c'est sans doute que l'extraordinaire photogénie des grands procès sauverait n'importe quel navet judiciaire de l'ennui, que le plus bête des réalisateurs, plaçant imperturbablement sa caméra devant chacun des protagonistes de l'histoire, pourrait toujours, le montage aidant, même le plus élémentaire, donner un minimum de ton et de vie à son film.

Pourrait ? Peut : A preuve (malgré qu'il ne passe point pour bête) Billy Wilder et son TÉMOIN A CHARGE.

MICHEL DELAHAYE.

WITNESS FOR THE PROSECUTION - Réal. : Billy Wilder - Scénario d'après Agatha Christie - Int. : Charles Laughton, Marlène Dietrich, Tyrone Power - U.S.A. 1957.